

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 63 (1934)

**Heft:** 1

**Rubrik:** Communications du Dépôt du matériel scolaire, section A

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

comprise entre Marly et Pont-la-Ville, la rive droite de la Sarine et le pied de la Berra. Cette conférence fit long feu, soutenue qu'elle était par tous les instituteurs de cette contrée et encouragée par leur inspecteur. M. Bochud y compta au nombre des plus enthousiastes et, à cette heure, le souvenir me revient d'une séance qui avait lieu dans sa classe, où j'avais été invité comme membre *hospes*. J'eus le plaisir, alors, avec tous les membres de la Conférence libre, d'admirer la maîtrise de M. Bochud, dans son enseignement. L'institution ne fut point perdue ; elle a trouvé un prolongement dans les conférences régionales qui n'ont pas peu contribué à relever le niveau didactique de l'école primaire.

Quand sonna, pour M. Bochud, l'heure de la retraite, il ne l'accepta point de gaieté de cœur et ne s'y résigna qu'en raison de son état de santé. Dans la maison qui lui offrit un abri honorable, il avait acquis l'estime et l'amitié de tous et, avec bonheur, il prêta son concours à cet institut qui domine une falaise de la Sarine, d'où il pouvait reposer sa vue sur le paysage de Marly, qu'il avait tant aimé.

Homme de labeur et d'étude, il trouva encore, jusqu'à ses derniers jours, le temps de consacrer des articles, pleins de tact et de mesure, à l'école et à ses amis du corps enseignant.

Adieu, ou mieux, au revoir, cher ami d'autrefois ! Je ne penserai jamais à vous sans me redire que le Seigneur dont vous avez entendu et appliqué la belle leçon de respect et d'amour de l'enfance est aujourd'hui votre récompense.

G.

---

## Communications du Dépôt du matériel scolaire, section A.

---

Nous avons l'avantage d'informer MM. les membres du corps enseignant qu'une nouvelle baisse de prix de certains articles de matériel scolaire se fera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1934.

1. Tableaux intuitifs pour la 1<sup>re</sup> série de calcul, 10 fr. au lieu de 12 fr.

2. Tableaux Marchand, 12 fr. au lieu de 16 fr.

3. Registres d'absences, doublés mi-carton à 1,40 fr. Ordinaires à 1,30 fr.

4. Crayons d'ardoise 16 cm. (100 pièces), 1,70 fr. au lieu de 2 fr.

Crayons d'ardoise 14 cm. (100 pièces), 1 fr. au lieu de 1,20 fr.

5. Nouveaux cahiers de calcul, partie de l'élève : 1<sup>er</sup> 0,60 fr., 2<sup>me</sup> 0,70 fr., 3<sup>me</sup> 0,80 fr., 4<sup>me</sup> 0,90 fr., 5<sup>me</sup> 0,90 fr.

Nous n'avons plus que les cartes de calcul 1927 (cours moyen et cours supérieur), il est donc inutile de nous demander d'autres séries.

6. Feuilles d'examen 0,05 fr. au lieu de 0,07 fr. et feuilles pour cours complémentaires 0,06 fr., avec feuille à dessin, au lieu de 0,07 fr.

7. Nous livrerons prochainement de nouvelles plumes de *fabrication suisse*, « le Succès », dans le genre des plumes « Mitchell's » : le N° 1, modèle à la rose, à 2,50 fr. la boîte, et le modèle N° 3 (modèle F. 111 Scœnnecken), à 2 fr. la boîte.

8. Outre la craie Robert, nous pouvons livrer maintenant deux

craies de *fabrication suisse* : l'Ecola et une nouvelle craie conique « Steg » de très bonne qualité, à 1,60 fr. la boîte.

Nous avons fait imprimer un nouveau bulletin de commande, sous forme de prix-courant. Les membres du corps enseignant pourront s'y rapporter pour tous les autres nouveaux prix. Ceux qui ne le posséderaient pas encore peuvent l'obtenir sur demande, mais il ne doit être employé que pour les grandes commandes.

A ce propos, nous nous permettons de faire encore quelques observations :

1. Toutes les demandes de matériel doivent être signées par M. le Président de la commission scolaire ou son remplaçant.

2. Les formulaires de commandes ne jouissent pas de l'officialité et doivent être affranchis comme lettres.

3. Le règlement du Dépôt prévoit trois commandes par année, soit : mois de janvier, avril ou mai, octobre ou novembre. Un certain nombre de membres du corps enseignant nous adressent trop souvent des commandes de matériel, ce qui gêne passablement nos travaux de comptabilité. Nous acceptons volontiers la chose de la part des jeunes maîtres qui ne peuvent pas tout prévoir la première année de leurs fonctions, mais nous demandons qu'on veuille bien y mettre un peu de bonne volonté.

4. Toutes les factures en dessous de 10 fr. seront, à l'avenir, envoyées contre remboursement ou payées au comptant lorsque le matériel est pris à notre Dépôt.

5. Pour le paiement, on est instamment prié d'employer le bordereau de compte de chèque que nous joignons à chaque envoi avec *un numéro d'ordre au verso*, ou tout au moins de *reporter ce numéro ou la date de la facture* sur le bordereau dont on se sert.

6. Nous recevons parfois des commandes illisibles ou incompréhensibles : cela occasionne des retours de matériel et des échanges coûteux que l'on éviterait avec un peu de soin.

7. Le fait que les formulaires officiels sont gratuits ne saurait signifier qu'il faut en abuser, ce qui est encore le cas chez certains membres du corps enseignant.

8. Les formulaires de mutualité scolaire, les feuilles de maladie, de pharmacie et les tickets ne seront livrés à l'avenir qu'aux caissiers régionaux de la Mutualité scolaire.

9. Enfin, le livre de lecture du 3<sup>me</sup> degré, *L'écolier chanteur*, et le livre du maître de M. l'abbé Bovet ne paraîtront que dans le courant du second semestre 1934.

Nous nous efforçons toujours de satisfaire MM. les membres du corps enseignant par des livraisons rapides et soignées ; nous remercions ceux d'entre eux dont la bonne volonté et le soin qu'ils mettent à faire leurs commandes nous facilitent notre tâche.

Is. VERDON, *gérant*.